



BOURSE ET PLACEMENTS
MOINS CHERS

Le capitaine Paul Barril en garde à vue dans le cadre de l'affaire du Cercle Concorde

LE MONDE | 22.12.07 | 13h10 • Mis à jour le 22.12.07 | 13h24

L'ancien gendarme Paul Barril, 61 ans, notamment mis en cause dans l'affaire des Irlandais de Vincennes et des écoutes de l'Elysée, est en garde à vue, depuis jeudi 20 décembre, à Marseille, dans le cadre de l'affaire du Cercle Concorde. Sa garde à vue pourrait être prolongée jusqu'à lundi.

Paul Barril est soupçonné d'avoir participé à la lutte d'influence qui entoure ce cercle de jeux parisien fermé, fin novembre, suite à un vaste coup de filet contre un réseau de blanchiment d'argent. Cette vague d'interpellations a notamment débouché sur la mise en examen de Roland Cassone, considéré par les policiers comme un "parrain" du milieu de la région marseillaise.

Si les enquêteurs du service régional de la police judiciaire de Marseille qui entendent actuellement Paul Barril retiennent des charges contre lui, il pourrait être présenté à un juge d'instruction à l'issue de sa garde à vue. Celle-ci a lieu alors que le directeur artistique du Cercle Concorde, Paul Lantieri, est toujours en fuite.

Gérard Davet et Elise Vincent

Le Monde.fr

- » A la une
- » Archives
- » Examens
- » Météo
- » Emploi
- » Voyages
- » Le Desk
- » Forums
- » Culture
- » Carnet
- » Shopping
- » Newsletters
- » Opinions
- » Blogs
- » Economie
- » Immobilier
- » Nautisme
- » RSS

Le Monde

- » Abonnez-vous au *Monde* à -60%
- » Déjà abonné au journal
- » Le journal en kiosque

